

31 MARS : FIN DE LA TRÊVE HIVERNALE

LOGEMENT: TOUS-TOUTES CONCERNE-ES

**A QUAND UNE VRAIE POLITIQUE DU
LOGEMENT POUR TOUTES ET TOUS ?**

**NON À LA REPRISE DES EXPULSIONS ET
DES COUPURES D'ÉLECTRICITÉ !**

LA LOI DE REQUISITION PERMET VIA L'ORDONNANCE DE 1945, DE
LOGER EN URGENGE DES SANS LOGIS ET TRÈS MAL LOGÉ.ES...
LE 31 MARS DÉPOSONS MASSIVEMENT AVEC LES SANS ABRIS ET
TRÈS MAL LOGÉ.ES DES DEMANDES DE RÉQUISITION D'IMMEUBLES
VACANTS, PROPRIÉTÉS DE GRANDS PROPRIÉTAIRES PRIVÉS ET
PUBLICS !

RASSEMBLEMENT
JEUDI 31 MARS À 18H

ESPLANADE MONCEY LYON 3EME
LIGNE B MÉTRO GUICHARD
LIGNE D MÉTRO GUILLOTIÈRE

Inter-orga logement 69 : Collectif Hébergement en Danger, Collectif Sans Papiers 69 (CSP 69), Collectif Solidarités Cusset, Coordination d'Action pour le Logement - Lyon et environs (CALLE), Espace Communal de la Guillotière (ECG), Intersquats 69, Médecins Du Monde Auvergne Rhône Alpes (MDM), Migrations Minorités Sexuelles et de Genre (2MSG)

La trêve hivernale, c'est la période où les expulsions, remises à la rue et coupures d'électricité sont interdites. Ainsi, en France, à partir du 31 mars, 130 000 locataires sont menacés d'expulsion. Aux carences de l'État s'ajoutent des processus de spéculation immobilière et de gentrification, conduisant à une situation catastrophique. En 2021, en France :

Plus de 1300 expulsions d'habitat informel (squat, bidonville, campements), soit 472 personnes expulsées par jour, dont 91% ne se sont vu.es proposer aucune solution d'hébergement.

400 000 personnes sans-abri, 2,8 millions de mal logé.es.

Pourtant, on compte plus de 3 millions de logements vacants.

Nous exigeons :

- **Un logement abordable, stable, décent, durable et écologique pour tou·tes, sans discriminations !**
- **Arrêt des expulsions** et des procédures, effacement des dettes de loyer, pas de remises à la rue des personnes sans abri, ni de coupures d'énergie !
- **Arrêt de la répression** contre les sans-abris, les habitats alternatifs, les squatteur·ses, les précaires, avec ou sans papiers, les exilé·es et dans les quartiers populaires !
- Application réelle de la **loi de réquisition**, de la **loi DALO**, du droit à un hébergement jusqu'au relogement, des lois votées pour nous protéger !
- **Baisse des loyers, revalorisation des APL**, taxation des profits de la spéculation, sanctions contre les bailleurs fraudeurs, limitation d'Airbnb & Co !
- **Réalisation massive de vrais logements sociaux et étudiants**, réhabilitation sans hausse de loyer, 30% d'HLM dans chaque ville, augmentation des aides à la pierre, arrêt des ventes HLM, des destructions HLM et des projets urbains de gentrification !
- **Garantir l'accès à la santé** des personnes sans domicile ainsi que **l'accès à l'eau potable, à des sanitaires et au ramassage des déchets** sur tous les lieux de vie
- **Mêmes droits pour les résident·es de centre d'hébergements, foyers, Crous, résidences sociales ou étudiantes** que pour les locataires !

Sources : FAP, observatoire des expulsions, plateforme logement pour tou.te.s